

# Demande de prise en charge S.A.V.

## EXPÉDITEUR

Société : .....  
Nom & prénom : .....  
Adresse.....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Tél. : ..... E-mail : .....  
N° TVA.....

## CONCERNANT

Réparation       Vérification       Étalonnage avec certificat

Référence de l'instrument : ..... Numéro de série : .....

Accessoires : .....

Veillez préciser votre demande : .....

## GARANTIE

Instrument sous garantie :  OUI       NON

Date d'achat : ..... Numéro de facture\* : .....

*\* Sans numéro de facture, aucune prise en charge sous garantie ne pourra être effectuée.*

*La prise en charge sous garantie est à l'appréciation du Service Technique et ne couvre que les défauts de fabrication et non les éventuelles détériorations dues à une utilisation dans des conditions difficiles (atmosphère marine, eaux salées).*

## MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE

- La réparation ne peut être effectuée que si le formulaire est correctement complété. Toute marchandise reçue sans un dossier complet (coordonnées du client, description du problème, preuve d'achat) fera automatiquement l'objet d'un retard de traitement.
- La demande de prise en charge par le SAV ne peut se faire que sur des instruments de la marque Hanna Instruments.
- L'instrument doit être retourné complet (par exemple: thermomètre avec sonde, pH-mètre avec électrode).  
La garantie contractuelle s'entend retour atelier.
- En cas de demande de prise en charge sous garantie, veuillez joindre une copie de la facture.
- L'expédition de la marchandise (voir adresse en pied de page) sera à la charge du client.

## RAPPEL DES CONDITIONS DE GARANTIE

- Les conditions de garantie de HANNA instruments s'appliquent sur chaque réparation.
  - Testeurs non-étanches : 6 mois
  - Électrodes et sondes : 6 mois
  - Testeurs étanches, mini-photomètres Checker HC : 1 an
  - Portatifs tous types, instruments de laboratoire, instruments de mesure en continu, HI9829, edge, famille HI5XXX et titrateurs sont garantis 2 ans à l'exception des électrodes et des sondes qui seront garanties 6 mois.

Avant de retourner un instrument au service technique, nous vous recommandons de bien lire la notice d'utilisation, de respecter les procédures de maintenance, d'étalonnage et surtout de vous assurer de l'état des piles.